

ANALYSE VELOURUTION

Le questionnaire a été adressé aux quatre candidats et seuls deux listes ont répondu.
Vous trouverez ci-dessous la synthèse de leur réponse.

Les deux candidats s'accordent sur le refus d'une **généralisation du 30 km/h** à l'ensemble de la ville, souhaitant préserver la fluidité sur les axes structurants et les grands boulevards. Cependant, leurs stratégies divergent sur le degré de précision technique et l'ambition des objectifs.

Benoit Arrivé s'appuie sur une approche quantitative forte, avec un objectif de **10 000 places de stationnement** d'ici 2032 et des projets d'infrastructure concrets comme une **passerelle cyclable à la gare**.

À l'inverse, **Camille Margueritte** adopte une posture plus prudente, refusant de prendre des engagements fermes sur le **Réseau Express Vélo (REV)** ou des chiffres précis de stationnement avant la réalisation de nouveaux diagnostics et études de circulation.

Alors que le maire sortant mise sur le renforcement de la **police municipale (30 agents)** pour le contrôle des vitesses, la candidate de la droite et du centre privilégie la **vidéoprotection** pour sécuriser les abords des écoles.

Thématique	Benoit Arrivé (« La Ville Ensemble »)	Camille Margueritte (Droite et Centre)
Ville 30	Refus de la généralisation ; création de nouvelles zones 30 dans les quartiers denses et commerçants.	Refus de la généralisation pour maintenir la fluidité sur les boulevards (Mendès-France, Saline, Atlantique).
Réseau Express Vélo (REV)	Engagement sur un REV local en lien avec l'agglomération et intégration de nouveaux projets (Montagne du Roule).	Pas d'engagement immédiat ; souhaite une réflexion globale cohérente avec les schémas régionaux et départementaux.
Stationnement	Objectif de 10 000 places d'ici 2032 (incluant sites sportifs et culturels).	Pas d'objectif chiffré ; renvoi de la compétence des parkings-relais à Cap Cotentin (agglomération).
Rues scolaires	Méthode structurée après retour d'expérience des expérimentations aux écoles de Polle et de l'Alma.	Sécurisation via la vidéoprotection , la police municipale et des aménagements de voirie.
Savoir Rouler (SRAV)	Favorable à une généralisation à toutes les écoles publiques avec les partenaires locaux.	Favorable au dispositif mais sous condition que les moyens mobilisables le permettent.
Gouvernance	Maintien de l'instance interne réunissant l' élu en s'appuyant sur la chargée de mission mobilités actives (la maîtrise d'ouvrage) et une maîtrise d'œuvre interne avec un bureau d'étude technique, les services de voirie, signalisation horizontale et verticale, espaces verts et éclairage public.	Contre une cellule technique dédiée ; le vélo doit être intégré dans une réflexion globale des mobilités.

	Et le cas échéant dialogue avec les associations.	
Contrôle & Sécurité	Augmentation de la police municipale à 30 agents avec radars portables.	Sanctions via une police municipale renforcée et aménagements urbains (rétrécissements, ralentisseurs).

Benoit Arrivé propose également une innovation technique avec l'étude d'une **passerelle piétonne et cyclable** enjambant l'avenue Millet, tandis que Camille Margueritte suggère la création d'un **circuit d'apprentissage du code de la route** pour les écoliers dans un parc public.